

Madame Elisabeth Borne
Première Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Montreuil, le 30 juin 2023,

Madame la Première ministre,

Pour faire suite au courrier qui vous a été adressé le 22 juin 2023 par Pascal Brice, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité, nous souhaitons collectivement vous alerter sur la situation francilienne en matière d'accès à l'hébergement et de sans-abrisme.

Lors de la dernière Nuit de la Solidarité et malgré les efforts certains en matière de mobilisation de places d'urgence, 3 015 personnes ont été dénombrées sans solution d'hébergement pour la nuit à venir à Paris, auxquelles s'ajoutent 618 personnes pour les 27 communes de la Métropole du Grand Paris qui ont participé à ce décompte. Ce même soir du 26 janvier, la Nuit des Maraudeurs a permis de recenser 436 personnes en situation de rue sur les territoires non couverts par la Nuit de la Solidarité. Ce chiffre de 436 personnes est largement sous-estimé dans la mesure où l'intégralité des villes ne pouvait pas être maraudées.

Cette situation préoccupante ne fait malheureusement que s'aggraver. Ainsi, les maraudes et les Accueils de Jour nous font part d'un niveau de file active qui reste extrêmement élevé depuis 2022. Les capacités d'accès aux parcs social ou médicosocial sont largement insuffisantes, 93 116 ménages reconnus prioritaires et urgents au titre du DALO restent à reloger en Ile-de-France. Il faut également prendre en compte une inflation qui fragilise les ménages modestes et qui risque de conduire à des situations d'expulsions locatives.

Pourtant, et alors même que les éléments de contexte francilien sont plus qu'inquiétants, les différents SIAO, hors Paris, ont reçu pour instruction des préfets de département de réduire le parc hôtelier de 4 000 nuitées avant le 31 décembre 2023.

Ces indications de restrictions budgétaires s'accompagnent de modalités qui suscitent également de fortes inquiétudes. Il est en effet demandé aux associations de prévoir des « fins de prise en charge », de ne plus envisager de nouveaux projets, de « prioriser les publics » et, singulièrement, de ne plus accueillir personnes isolées ; instructions non conformes aux exigences d'inconditionnalité et de continuité de la prise en charge des personnes. De telles mesures ne manqueraient d'ailleurs pas d'accentuer les atteintes à la dignité des personnes et à la tranquillité publique qu'accompagnent les séjours des personnes à la rue.

De plus, ces arrivées en rue de plusieurs centaines de personnes, liées à la fermeture de nombreuses places, risquent d'avoir des conséquences négatives en matière de cohésion sociale mais présenteraient également de graves conséquences sanitaires en période caniculaire.

Nous sommes collectivement inquiets et dans la plus profonde incompréhension de ces orientations d'autant plus que nous venons d'apprendre le gel de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création de places d'hébergement d'urgence en région Île-de-France publié par la DRIHL le 8 mars dernier, et visant à

reconstituer les capacités qui fermeront en 2023 en raison de la fin de la mise à disposition temporaire de plusieurs sites.

Nous nous permettons de vous préciser que les associations ont mobilisé des moyens humains de prospection, non pris en charge financièrement. Plus encore, la crédibilité des associations qui ont négocié, bien souvent âprement, avec les collectivités locales l'implantation d'un établissement sur leur territoire risque fortement d'être remise en question par ce gel.

Or, l'Île-de-France a cruellement besoin de ces places gelées qui permettraient de ne pas remettre à la rue les ménages pris en charge à l'hôtel et dans de bien meilleures conditions d'accueil.

Nous venons également d'être informés d'une réduction de 6% des crédits dédiés au fonctionnement des structures d'hébergement d'urgence. Cette réduction, liée à la poursuite de la convergence tarifaire initiée il y a 5 ans et visant à la réalisation d'économies budgétaires, est cependant en total décalage avec l'inflation qui impacte nos associations, et les publics suivis. La nouvelle baisse des budgets alloués dans le contexte actuel remet en question la survie même des associations qui hébergent les ménages les plus précaires et leur capacité à accueillir, héberger et accompagner les ménages dans des conditions dignes.

Nous restons à votre entière disposition pour tout échange et sollicitons un soutien fort de votre part pour les ménages les plus précaires.

Veillez agréer, Madame la Première ministre, l'expression de mes hommages les plus respectueux.

Bruno Morel

Président de la Fédération IdF

